Zeitschrift: Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne

Herausgeber: Université de Lausanne, Faculté des lettres

Band: 18 (1944)

Heft: 3

Artikel: La carrière d'Urbain Olivier

Autor: Olivire, Frank

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-870012

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LA CARRIÈRE D'URBAIN OLIVIER

Il y a plusieurs demeures
dans la maison de mon Père.

Permettez-moi, MESDAMES et MESSIEURS,

tout d'abord d'adresser mes vœux à celui qui, depuis 1939, préside votre association et en assure encore la bonne marche. A la peine que j'éprouve à le savoir souffrant s'ajoute le regret de ne pas l'avoir comme auditeur, car je tiens à dire que, n'était sa bienveillante insistance, je n'aurais pas pu me décider à vous entretenir de quelqu'un que j'ai bien connu, aimé et profondément respecté, mais auquel je tiens de si près et par des liens si directs et si profonds que la seule attitude licite, m'adressant à des tiers, me paraît être celle de la vénération. Elle exclut immédiatement aussi bien l'éloge que les réserves, de quelque ordre que soient les éloges, de quelque portée que soient les réserves ; vous seriez sans aucun doute fondés à trouver les uns et les autres déplacés, dans ma bouche.

C'est dire que je me vois forcé à m'en tenir, le plus possible, à vous exposer des *faits* qui éclairent son œuvre ; car ses ouvrages, ou bien vous les connaissez ou bien, n'en sachant rien ou peu de chose, vous ne pouvez vous attendre à ce que je vous les résume ici. Mais que valent les faits, sans leur raison profonde et leur explication ? Y a-t-il quelqu'un d'assez simple pour croire que l'histoire dite documentaire tire sa valeur de ce qu'elle se fonde sur des documents ? Qui ne voit qu'il faut commencer

---

Causerie faite le 21 avril 1944, sous les auspices des *Etudes de Lettres*, à l'auditoire XVI du Palais de Rumine, Lausanne.

par apprécier un document, quel qu'il soit, puis en préciser le sens, en déterminer la portée, en reconnaître l'incidence ; enfin, lui assigner sa place. Permettez-moi donc de choisir, dans ce que j'ai appelé la carrière d'Urbain Olivier, quelques faits qui me paraissent lui donner son vrai sens, encore que leur complexité dernière ne puisse même être esquissée ici. Ce sera le sujet non d'une conférence dont je décline l'inconvenance personnelle, mais celui d'une simple causerie.

Pour le dire sans plus tarder, ce qui me frappe dans cette carrière et son développement progressif, c'est sa simplicité et sa rectitude. Ce qui ne veut point dire qu'elle ait été facile. Tout au contraire. Le travail y a été constant ; l'effort, considérable. Parti de rien — je pourrais même dire de *moins que rien* — celui qui l'a courue en a arrêté la ligne, comme il en a été l'auteur principal. *Une seule fois*, assez tard, les conditions qu'on appelle matérielles lui ont été favorables ; mais l'auraient-elles été, s'il ne s'en était pas montré digne ? La voie qui s'est ouverte devant lui, encore plus tard, il s'y est engagé à tâtons, sans doute, mais il l'a suivie sans une défaillance, en progrès constant, jusqu'au jour où il s'est couché pour entrer dans son repos dernier. Il l'avait bien gagné, certes. Ce je ne sais quoi de grand, d'achevé et de vénérable que la mort donne à la vie, elle ne le donne que si la vie dont elle est le couronnement l'a vraiment mérité. Ce que je vais vous en dire, je le puise partout à la source la plus directe, dans les ouvrages et surtout dans les propres *Souvenirs* d'Urbain Olivier, dont j'ai plus d'une fois pu vérifier l'essentielle exactitude ; quant aux miens, ils sont naturellement d'ordre intime et ce que peuvent être les souvenirs d'un enfant, puis ceux, moins spontanés, d'un adolescent qui commence seulement à pressentir ce qu'est son aïeul et à s'intéresser à ce qu'il a fait et éprouvé.

Urbain Olivier est né à Eysins, dans une vieille maison familiale, le 3 juin 1810 ; son frère aîné, Juste, est d'octobre 1807. Avec deux sœurs, dont l'une seulement s'est mariée, cela fait quatre enfants. Il est mort à 77 ans, le 25 février 1888, il y a cinquante-six ans bien comptés. Je le vois et je l'entends encore

avec une entière netteté et, dans la maison où il a vécu pendant quarante-six ans, où il était entré il y a plus d'un siècle et qui est désormais mienne pour un peu de temps, je sens battre son cœur encore vivant, je l'y rencontre à chaque détour, j'entends quand je veux sa voix tour à tour grave ou enjouée.

Il avait été un petit enfant très délicat, dont on désespéra durant de longs mois ; il resta très sensible et émotif. Les récits qui ouvrent *Une voix des champs* (1872) le font voir aisément. Jusqu'à la fin, je l'ai connu sensible extraordinairement, avec des réactions émotives immédiates, profondes, à des faits de tout ordre ; inquiet le plus souvent, bouleversé parfois, mais aussi aisément amusé et plein d'une gaîté malicieuse. Jamais je n'oublierai les cris qu'il poussa lorsque je rentrai, un soir, en soutenant de la main gauche mon bras cassé : je n'ai entendu, et rarement encore, Dieu merci, cette même désolation farouche et profonde, aiguë, animale, sans timbre, que dans des maisons d'aliénés et, une fois, au bord de la rue, d'une mère regardant fixement, sans le voir, son enfant écrasé, affalé dans son giron. Mais je n'oublie pas non plus le rire si spontané, si communicatif, si irrésistible, qui le prenait en racontant des traits — tenez, celui-ci, par exemple : Antoine, père de sept garçons, est surpris secouant dans notre verger un poirier et ramassant en hâte le fruit. — Mais, Antoine, j'en ai porté un corbeillon chez vous, ce matin... — Antoine (scandalisé, glapissant) : Est-ce que j'y savais, moi ? — L'expression, la voix, le geste, tout y était. Je n'ai jamais entendu de plus *vivants* contes pour enfants que ceux qu'il nous faisait ; les meilleurs, il ne les a pas notés ; d'autres, je me garderai bien de les publier, car il faudrait les dire comme il les disait. Et qu'on se rappelle les personnages originaux — gens du peuple surtout — marqués, comiques souvent, parfois malicieux, toujours vrais, dont la fantaisie met son arabesque dans presque tous ses ouvrages. Ils y jouent en quelque sorte le rôle du *chœur* ; ils en sont certainement le sel rustique. Leur dialogue est excellemment mené. Ce sont surtout des hommes ; les femmes, chez lui, ou bien sont volontiers sans reproche, ou bien finissent assez tristement. Car ce sont

elles qui font les bonnes maisons ou en précipitent la ruine. Elles prêtent rarement à rire.

Bien entendu, on mit l'enfant à l'école du village, à six ans. Comment les régents auraient-ils bien enseigné ce dont la plupart d'entre eux n'avaient pas la moindre notion ? (Les écoles que nous appelons normales vinrent beaucoup plus tard.) En revanche, ils cognaient dur, en temps et hors de temps. Peu à peu, lentement, tout cela a changé. En général, il me semble que nous n'aimons guère à faire revivre nos souvenirs d'école, bons ou mauvais. Ils sont parfois drôles, jamais gais. Nous les enrobons dans une sorte de grisaille et nous cessons même assez tôt de garder rancune d'une injustice ou d'une maladresse. Pour Urbain Olivier, j'ai souvent constaté combien tenaces étaient restées chez lui ces impressions d'enfance et de première jeunesse. Les régents de village, médiocres le plus souvent, rarement bons, mauvais quand ils font de la politique, figurent fréquemment dans ses ouvrages, surtout dans les premiers ; or ceux-ci ont été écrits au moins quarante-cinq ans plus tard.

On peut se demander si l'école lancastérienne (l'Encastre, comme on disait) du père Sonnay, à Nyon, à base d'enseignement mutuel, valait beaucoup mieux. Filles et garçons, quelques centaines, en une seule grande classe répartie par groupes, avec leurs moniteurs et monitrices, parqués dans les anciens greniers à blé des baillis, au château. Ils y furent même pendant quelque temps au nombre de 364. Un système — la véritable pédagogie, on le sait, est à systèmes — un système fantastique de récompenses et de punitions était administré par ce brave homme, avec plus de brutalité que de discernement. C'était le couronnement du système émulatoire. A douze ans, l'enfant cessa d'en bénéficier, le père Sonnay ayant transféré son système à la Dausaz, et il subit l'examen d'admission au collège où il entra dans la section française, pendant que son frère aîné faisait du latin et du grec sous la direction d'un fils du chevalier Guisan, principal du collège. Et, pendant les quelque quinze mois qu'il y passa, il fit de son côté, à sa manière, ce qu'il put pour augmenter et approfondir ce que d'autres lui donnaient. Il commença

pendant les vacances. Son père tenait à ferme le domaine de Bois-Bougy, qu'il a fallu plus d'un siècle pour améliorer. Un troupeau de mérinos (c'est le temps où on en importait) devait l'aider à tourner. Le garçon fut commis à la garde du troupeau, une centaine de têtes. « J'y ai passé, dit-il, des heures délicieuses. Je lus alors Robinson Crusoé, le Robinson Suisse ; Estelle et Némorin, Gonzalve de Cordoue » (c'était, je pense, le cinéma de l'époque) ; « des morceaux d'Homère et de Virgile » (en traduction, bien entendu). « Il y avait surtout deux gros volumes, le Dictionnaire des auteurs classiques grecs et latins, dont je dévorais les articles. »

Oui, mais... Dès l'âge de quinze ans, rentré avec sa famille à Eysins, il est debout chaque matin à 4 heures. Il soigne le bétail de son père, porte le lait à la *fruitière*, distante, puis il fait sa toilette, déjeune et part pour le collège, à demi-heure de distance, avec son dîner et ses livres dans un panier. Le soir, au retour, soins aux bêtes. Après quoi, il s'en va lire : des tragédies de Voltaire, il passe à Molière (j'en garde précieusement les six petits volumes, stéréotype d'Herhan, Paris, de l'imprimerie des frères Mame, rue du Pot-de-Fer, 1808), puis à Racine (même édition, 5 vol., 1807) et à Boileau (2 vol., chez la veuve Savoye, rue St-Jacques, à l'Espérance, 1770). C'est de cela qu'il s'est nourri pendant ce bref répit du collège et ce qui suivit. « Mes parents, dit-il, avaient décidé que je serais cultivateur, la vocation de mon frère pour les études étant bien marquée. » J'ajoute que les parents n'avaient pas de quoi payer des études à l'Académie de Lausanne, même à un seul de leurs fils ; Juste a gagné son entretien en donnant des leçons. Urbain lui-même, plus tard, n'a pas été en mesure de faciliter à son fils les études de médecine qu'il désirait faire et entreprit, mais ne put achever.

Le maître de la section du collège où était Urbain Olivier ayant passé au printemps de 1824 de Nyon à Jussy (Genève), le garçon ne revint à l'école qu'en hiver. Cette fois-ci, ce fut chez un M. Snell, qui tenait classe, chez lui, pour des pensionnaires venus de la Suisse allemande et quelques garçons de Nyon. Une vingtaine en tout. A lui seul, il enseignait à

chacun ce qu'on pensait être le mieux adapté à sa carrière future. Admirable principe. Le malheur, c'est que le père Snell était seul à administrer ce multiple enseignement. « Aussi, dit Urbain Olivier, il nous laissait souvent seuls, pour aller au jardin ou à la basse-cour. Le matin, il prenait son déjeuner en classe, tout en nous dictant un devoir : un grand bol de café au lait sucré où il trempait son pain. » Dans cette humble succursale de l'abbaye de Thélème, Urbain Olivier revit son arithmétique, je ne sais pourquoi. A propos de quoi ce brave pédagogue lui inculqua un système inédit, qu'il intitulait *les manières courtes*. Cette méthode, à base de calcul mental, était étrangement compliquée. A titre de curiosité, Urbain Olivier avait conservé un cahier, soigneusement copié, plein de problèmes traités par les procédés de la manière courte (rien de l'algèbre, s'il vous plaît). Je crois bien l'avoir feuilleté parmi d'autres papiers ; tout ce que j'en ai admiré, c'est la netteté d'écriture qu'avait ce petit paysan de 14 à 15 ans. Il est juste de rappeler qu'en échange de ses manières courtes, le père Snell s'en tint à demander au père Olivier deux chars de pommes de terre... Cela faisait alors quelque chose comme 40 francs anciens, si j'en crois les *Souvenirs* d'Urbain Olivier. L'âge d'or est de tous les temps.

Son instruction religieuse sérieusement faite, et terminée dans le même temps, le voici tout entier au travail des champs. A seize ans, en outre, il apprend à manier le fusil — la charge en douze temps, et le reste — et à évoluer : c'est ce qu'on appelait l'exercice. A dix-huit ans, il fait une école militaire ; on l'incorpore dans une compagnie de chasseurs d'infanterie, où il passa caporal en 1829. Il ne monta jamais plus haut que lieutenant (il y avait trois degrés de lieutenance, dont celui-ci est le plus élevé). Je rappelle simplement qu'on payait alors tout son équipement. Et que son frère Juste n'a jamais eu de service militaire à faire. Urbain Olivier a donc tout juste entrevu ce qu'on appelle les études secondaires ; il n'a point eu le privilège (si c'en est un, vraiment) de s'abreuver à la source des langues anciennes ; on ne lui a pas enseigné un mot d'allemand, ni d'italien. Bien

entendu, il n'a point fait de ces études qu'on appelle supérieures, et qui valent exactement ce que valent ceux qui les font. Je me suis bien souvent dit qu'il n'y avait rien perdu. Les études de Juste furent d'amateur et n'aboutirent pas à leur conclusion normale. Des siennes, Vinet nous dit que tout fut à refaire. Ça ne les a pas empêchés de creuser leur sillon, chacun à sa manière. La jeunesse d'aujourd'hui se rend-elle bien compte des privilèges qui sont à sa portée ? Il me suffira de mentionner les bourses d'études, et cette admirable obligation d'en rembourser le montant peu à peu, dès qu'on aura pu convenablement gagner sa vie.

Le père d'Urbain était un homme fort et vaillant. Lui-même, de taille moyenne, bien pris, était plus leste que vigoureux, extrêmement adroit de ses mains, et doué d'une vue perçante. Mais je ne l'ai pas connu sans ces intermittences qu'on appelait alors des palpitations et qui se manifestèrent dès 1858 : début du mal qui devait l'emporter. Il lui fallut désormais manier les pesants outils du paysan : le fossoir à la vigne, la faux dans les prés et les blés, à la grange, le fléau. Avec du courage, on s'y fait. On se fait moins facilement aux difficultés d'argent. On avait cautionné un oncle, un cher oncle ; mais il mourut subitement, laissant des dettes. Le grand-père avait amassé par son travail ce qui, pour des paysans, était alors une honnête fortune. Déjà âgé, il spécula sur des terrains. De la terre à cultiver, s'entend. Ceux qui chez nous ont quelques lopins de terre savent ce qu'une seule chute de grêle peut anéantir et compromettre pour des années. Celle de juillet 1828 ravagea ses vignes, ses champs de blé, toutes les récoltes sur plante, déracina jusqu'aux arbres fruitiers... Les 4000 francs sur lesquels on comptait pour payer l'intérêt de la dette et en commencer l'amortissement étaient perdus ; il fallut emprunter au delà : on ne va pas loin avec 200 litres de vin et du blé pour deux mois. Très peu après, l'aïeul mourut. Cet homme de fer mourut littéralement de faim, de je ne sais quel mal à l'estomac. Il laissait six enfants vivants et il fallait accommoder les descendants de ceux qui étaient morts. Les trois fils eurent le meilleur

du terrain, mais ils eurent aussi toutes les charges. Des deux plus jeunes frères, l'un amassa tout ce qu'il put sans s'inquiéter des autres ; le dernier buvait et ne faisait rien de bon. Il était convenu que celui-ci irait vivre tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre, et qu'il les aiderait tour à tour : ainsi l'avait réglé le père. « Il commença par s'installer chez mon père, dit Urbain Olivier, et ne voulut plus jamais en sortir. Il a passé trente années à faire souffrir tout le monde à la maison. » Je vous épargne le détail. N'empêche que, si l'aîné fut dès 1829 à la tête d'un domaine de quelque 35.000 francs, il fut du même coup chargé de 23.000 francs de dettes. Je rappelle simplement que ce que nous appelons le Crédit Foncier était encore bien loin d'être établi dans notre canton.

« C'est à ce moment-là, note Urbain Olivier, que je commençai à entrevoir quelque chose de supérieur à nos travaux agricoles. Et à le rechercher. » Il avait été un enfant très primesautier, jusqu'à la fin de sa vie il a gardé une veine charmante de fine malice : l'admirable portrait qu'a fait de lui Frédéric Rouge en 1886 et qui orne depuis longtemps les caves du Palais de Rumine le montre bien, à qui peut le regarder. Mais, de bonne heure, il a aussi senti se former et croître en lui de sérieuses convictions chrétiennes. « Je ne pourrais pas indiquer, à aucune époque de ma longue carrière, ce que les théologiens appellent le moment de la conversion. J'ai parfois avancé, souvent reculé ; mais je ne vois pas de point fixe, dit-il, où j'aie passé des ténèbres à la lumière, comme cela est arrivé à beaucoup d'autres chrétiens. Tous ne font pas, comme saint Paul, la rencontre de Jésus sur le chemin de Damas. » Il suffit de lire quelques pages de lui pour savoir combien fut efficace sa simple foi chrétienne. C'est là qu'il a constamment retrempé son courage. Il lui en a fallu.

Ce n'était pas si facile, alors, d'être Suisse et Vaudois. Notre pays naissait à l'exercice de la liberté. Il y avait tout à faire, même si la Révolution, en 1830, n'a pas profondément ébranlé le canton de Vaud. Mais elle était partout. En 1831, les Bâlois se prirent sérieusement de querelle, d'une querelle qui ne devait

aboutir à sa solution qu'à la fin de 1833, après deux années de luttes souvent sanglantes. Pour tâcher — mollement — de rétablir l'ordre, la Confédération y envoya des troupes dès les derniers mois de 1831 : opération de police hésitante et maladroite. Urbain Olivier fut de l'expédition, comme sergent, en septembre et octobre. Son *Journal de route* a paru récemment. Ce qu'il y a là du troupier est de tous les temps, je pense. Mais ce qui m'y frappe, c'est la fermeté de jugement, la clairvoyance et le sens moral qu'y montre ce jeune paysan de vingt et un ans. On lui sait gré d'avoir noté, comme chose la plus marquante, sa rencontre à Bâle avec Vinet. Pendant ce temps, son frère Juste cherchait généreusement à l'orienter vers une autre activité ; un peu plus tard, il lui proposa même de venir s'établir à Neuchâtel, où il l'aiderait... A faire quoi ? Je ne serais pas étonné qu'il ait senti que les avantages dont il avait joui l'engageaient d'honneur à aider son frère ; mais on ne peut s'empêcher de penser qu'Urbain jugeait plus sainement ce qu'il lui convenait de faire et ce dont il était capable. A son retour de Bâle, il se remit donc avec courage et, après ce qu'il avait vu, avec joie à son labeur.

Il n'est pas bon que l'homme reste seul. Le voici donc qui se fiance, au printemps de 1832, avec sa cousine germaine. On faisait, dans ces temps périmés, des visites de fiançailles. A de vieilles dames de Nyon, chose redoutable. A son parent et futur oncle Prélaz, médecin à Givrins, et veuf depuis peu. « Vous faites là un mauvais mariage », lui dit l'oncle. Il passait pour original et il était à l'occasion bourru. Original ? N'était-il pas, un beau jour, à l'âge de trente-deux ans, parti s'engager comme médecin volontaire à l'armée d'Espagne, histoire de voir du pays et de soigner blessés et malades ? Et n'a-t-on pas le droit d'être bourru, quand on a vu, ailleurs que dans les terribles eaux-fortes de Goya, *les désastres de la guerre* ? Quand il en avait eu assez, il était rentré en Suisse, en prenant par le plus long. Avec, au cœur, l'amour et le regret de l'Espagne. Il exerçait dans la contrée et y a laissé des souvenirs intéressants ; vingt ans après sa mort, notre père vit entrer dans la cour de

Givrins un homme portant blouse bleue sur un frac noir : un Français d'outre-Jura. Il voulait absolument consulter le docteur et fut bien marri de le savoir mort. C'est cet oncle savoureux qui a fourni le modèle de *La Servante du docteur*, un des meilleurs ouvrages de son neveu ; il était le tuteur de sa nièce orpheline.

« Un mauvais mariage : ma nièce n'entendra jamais rien à la campagne. » « Elle n'aura pas besoin d'y travailler, répondit le neveu, mais je vous suis reconnaissant d'avoir donné votre consentement. » A sa nièce, le docteur avait dit, quelque temps auparavant : « Tu aurais dû me mettre au courant plus tôt ; je l'aurais envoyé à Lyon où il aurait fait sa médecine, puis je lui aurais passé ma clientèle. Ma foi, vous vous tirerez d'affaire comme vous pourrez ! » — Je me suis souvent demandé pour quelle carrière libérale Urbain Olivier eût été le mieux fait ; j'excepte résolument celle de pasteur, mais je crois que la médecine aurait été singulièrement son fait, à l'exclusion de toute autre, en dépit des étranges diagnostics campagnards qu'on rencontre dans tous ses récits. Il me semble qu'ici j'ai l'approbation de l'oncle d'Espagne.

Huit ans plus tôt, Urbain Olivier était monté un jour à Givrins avec son père, pour y enterrer un cousin ; ils étaient ensuite entrés chez le docteur, avec qui le père était peu lié. L'adolescent avait pensé — Ah ! que cette terrasse est jolie ! Je voudrais bien, quand je serai grand, avoir une maison comme celle-ci. — Patience... Mais il allait bientôt se marier ; comment gagner un peu plus, car les 16 francs de son traitement annuel de secrétaire municipal, à Eysins, n'allaient pas loin. Si j'essayais du notariat ? Et de se faire clerc de notaire à Gingins, pendant six mois ; il y montait chaque matin, d'Eysins. Son patron était un type remarquable d'ancien tabellion. « Il ne savait pas le français ni l'orthographe, mais ça lui était bien égal, pourvu que les émoluments lui arrivassent. » — Ils arrivaient. « J'y appris peu de chose, mais ce peu de chose me fut utile, lorsque j'eus à administrer les domaines de M. de Saint-George. » Et, dans plus d'un récit, se distingue aisément sa connaissance de

la pratique notariale usuelle. Voyant cependant que ce travail ne le mènerait à rien, il y renonça et les jeunes gens, qui se retrouvaient régulièrement le soir, la journée faite, décidèrent de se marier sans plus tarder. Urbain Olivier n'avait exactement rien ; il emprunta 200 francs à un oncle, pour couvrir les indispensables dépenses. Et le 14 décembre 1832, leur mariage fut béni au temple de Nyon. Est-ce que je me trompe ? mais il me semble que sa jeune femme (de deux ans son aînée, et qui lui survécut un an) montra presque plus de courageuse confiance que lui. Orpheline, elle avait été élevée dans un autre milieu par les demoiselles de la Fléchère ; elle avait tout juste quelques centaines de francs pour tout revenu.

Ils restèrent chez le père, jusqu'en 1839. Leurs deux enfants sont nés dans cette triste et laide maison d'Eysins que même le souvenir ne saurait embellir, et où Urbain céda sa chambre à Sainte-Beuve, l'année où celui-ci y passa quelques jours. Mais la vie y devenait peu à peu impossible, du fait de l'oncle. Comment élever les enfants dans ce milieu, où les soucis du père se grossissent de la fainéantise et de l'inconduite de l'oncle ? Il fallait, à tout prix, sortir de la maison paternelle, trouver du travail ailleurs. On a beau être syndic de son village, à moins de vingt-huit ans, lutter pour y faire respecter de sages règlements, l'absence totale de rétribution n'ajoute rien aux 60 francs qu'on touche par an pour la régie de sept poses de vigne à Vincy, c'est-à-dire à deux lieues de là. Deux fois deux font quatre, sans compter le reste. Une simple remarque : tout le monde, aujourd'hui, roule à bicyclette. Il y en a même tellement que c'est ce qui se vole le plus. Mais, il y a cinquante ans, quand j'ai commencé moi-même à parcourir ainsi mon pays, il m'est arrivé de voir un garçon sortir sournoisement du pré où il gardait ses vaches, mettre des bâtons sur ma route puis courir se cacher derrière la haie, histoire de rire ; ou de constater que des enfants avaient crevé mon pneu arrière avec une épingle, pendant que je déjeunais ; ou d'en voir d'autres jeter des cailloux dans mes roues, sous l'œil attendri et dans le silence bienveillant de leurs mères, dans la traversée d'un village... C'était déjà le

progrès. Cinquante ans plus tôt, tous les déplacements ordinaires se faisaient à pied, et, peu après le début du siècle, mon trisaïeul partait d'Eysins, à pied, au milieu de la nuit, pour aller siéger, sans la moindre indemnité, bien entendu, dans le premier Grand Conseil de notre canton et, sitôt la session close, il repartait et rentrait chez lui en pleine nuit s'il le fallait. Cela ne faisait que sept à huit heures de marche, à chaque fois. Puis il reprenait le travail. Ainsi fit-il durant vingt ans. On était alors aristocrate ou patriote : il était ardent patriote. C'est l'époque où notre canton avait tout à créer pour assurer sa vie, et à lutter contre de graves difficultés.

A force de chercher de divers côtés, il vint à Urbain Olivier plusieurs propositions. Entre autres, en 1836, celle de devenir l'intendant de cette Elfenau mi-grand-ducale, mi-bernoise, qu'un ouvrage récent a rappelée à notre souvenir. Ça ne lui convint pas. J'en passe encore. Enfin, un ami que la maladie avait forcé de renoncer à cette place l'engagea à se présenter comme régisseur des propriétés de M. de Saint-George à Duillier et Changins, un des plus gros, je crois même alors le plus gros domaine de notre coin de pays : vignes, champs, prairies et forêts. Urbain Olivier écrivit, fut convoqué quelques semaines plus tard, entendu, agréé.

On trouvera peut-être que j'insiste trop sur ces recherches. Qu'on me permette de dire qu'il était alors, si je vois juste, bien plus difficile qu'aujourd'hui de se frayer son chemin. Les conventions sociales étaient beaucoup plus étroites et rigoureuses et, surtout, il y avait infiniment moins de débouchés. La concurrence était moins forte ? A mon sens, c'est une erreur : elle agissait dans un cercle beaucoup plus restreint. Je suis convaincu qu'à intelligence, connaissances et activité égales, la jeunesse d'aujourd'hui a bien plus de chances que je n'en avais, il y a plus de cinquante ans ; et j'en avais alors infiniment plus que ceux qui m'avaient précédé, deux générations plus tôt, et qui étaient moins bien armés.

J'ai donc dit qu'il fut agréé.

C'était à fin juillet 1839. Son père ne voyait pas la chose de bon œil ; mais il avait un aide depuis peu en la personne de son

gendre, et il entendait rester maître chez lui. Voyons cependant la première visite qu'Urbain Olivier fit à Duillier ; une fois de plus, je lui laisse la parole, mais je ne puis relire sans émotion la description des vieux bâtiments mal tenus où, pour la première fois, il rencontra M. de Saint-George. Cet antique ensemble, qui existe encore en partie, donnait sur une cour malpropre par des portes branlantes et mal suspendues ; l'appartement destiné au régisseur était délabré, les fenêtres à coulisses ne pouvaient rester ouvertes, les cordes des contre-poids étant rompues ; les minces parois, crevées par places ; des plafonds et des planchers de misère ; pas un rayon nulle part, pas trace de ce que nous appelons, à juste titre, une armoire, et qu'on nous enseigne à appeler un placard ; un vieux canon de fusil amenant l'eau d'un petit réservoir sur l'évier... « L'appartement n'est pas beau, convenait le propriétaire, mais on peut le blanchir à la chaux. » « Je ne puis y amener ma femme et mes enfants dans l'état où nous le voyons. Mais ayez la bonté de me dire en quoi consistent les fonctions du régisseur et quel serait son traitement.» « Voici. Le logement, d'abord. Puis, la jouissance d'un jardin. En argent, ma mère fait 125 francs pour Changins, j'en fais autant pour Duillier. Le marchand qui achète la récolte de vin donne au régisseur 1 franc par char ; s'il ne le fait pas, nous le lui bonifions. Et nous lui donnons en outre 200 pots de vin rouge, qui valent 50 francs. » « Combien fait-on, en moyenne, de chars de vin ? » « De quatre-vingts à cent. » « Je récapitulai de tête (sans l'aide des manières courtes, je suppose) : 2 fois 125, plus 50, plus 100 = 400. » « Et les fonctions ? » « Les fonctions, reprit M. de Saint-George, les voici. Surveillance générale des fermiers et des vignerons. Etablir et régler tous leurs comptes, faire tous achats relatifs aux domaines, recevoir l'argent et effectuer les paiements ; soigner les vins en cave, les vendre et les expédier. A Duillier, en outre, c'est le régisseur qui est *partisseur* ; pour Changins, ma mère prend un homme. Ah ! il y a encore deux bois, l'un, ici près » (c'est celui dit *de la Cour*, où les Vaudois du Piémont s'assemblèrent avant de franchir le lac, les Alpes, et faire leur *Glorieuse Rentrée*, il n'y avait guère

plus d'un siècle et quart), « l'autre, dans le Jura au-dessus de Trélex » (c'est le bois dit *à la Dame*, à une lieue et demie de Changins). « Le régisseur doit y faire des tournées de temps en temps. Lorsque nous sommes absents » (plusieurs mois dans l'année, souvent) « le régisseur est notre représentant pour toutes les affaires relatives aux domaines. Ah! ceci encore : j'ai l'intention de réparer ensuite les autres appartements du château et de les louer ; le régisseur devra aussi s'en occuper. » Etc., etc.

On alla ensuite voir le jardin. Délabré, comme le reste. Plus tard, on en tira 30 francs de location, sans plus. « Quand faudrait-il entrer en fonctions ? » « Le plus tôt possible, déjà à dater du 1er août. » « Mais il faut d'abord mettre l'appartement en état d'être habité ; six semaines y suffisent à peine. » « Ne pourriez-vous pas suivre les principales affaires, tout en restant encore quelque temps à Eysins ? » « Sans doute. » « En tout cas, il faut que le régisseur soit installé pour les vendanges. »

Je ne sais pas ce que vous auriez répondu. Urbain Olivier demanda quelques jours de réflexion. Et puis, il fallait que sa femme vît la maison. Elle vint, elle vit, elle fut horrifiée. Mais le besoin d'être chez soi l'emporta. Urbain Olivier demanda qu'on fixât son traitement à 400 francs anciens (soit 600 francs d'avant-guerre) sans vin, sans courtage ; et il s'engagea à entrer au milieu de septembre. Pendant qu'il traitait, sa femme, assise sur un vieux tronc pourri dans la cour mangée de mauvaise herbe, pleurait... « Je n'étais pas gai, certes ; mais je n'avais pas de doute sur la voie où nous allions entrer. » Il réserva encore la gestion dont j'ai parlé (vignes à Vincy). Pensez donc, 60 francs par an! Et la possibilité d'aller travailler trois fois par semaine à Eysins, quand il ne serait pas retenu à Duillier : n'avait-il pas son père à aider ? Il refusa enfin, absolument, de s'occuper des domestiques de maison au château de Changins. Il eut de la peine à faire accepter tout cela, parce que ça bouleversait le régime existant. Mais il dut promettre de ne pas s'absenter plus d'un jour sans l'autorisation de M. de Saint-George.

Vous pouvez croire qu'il y eut à faire, pour tout remettre en état, mener et surveiller. Cela dura plus de vingt-deux ans.

Vingt-deux ans pendant lesquels il ne put pas mettre un sou de côté. Il le dit d'ailleurs sans amertume. Il fallait sans doute être en santé ? Comme d'autres, comme nous tous, il connut la maladie : en lui, chez lui, autour de lui. Ça ne l'a pas empêché de rendre ses comptes, chaque année, régulièrement, au 31 décembre. Une seule exception : l'année du Sondrebond (1847) où il ne rentra chez lui que le 7 décembre au soir, après un mois d'absence. « Je me demande, dit-il simplement, si beaucoup de régisseurs en peuvent dire autant. » J'ajoute que son successeur eut d'entrée beaucoup plus que lui (parce qu'Urbain Olivier l'avait exigé) et, au bout de peu de temps, le double en argent, avec les mêmes avantages. Mais il n'eut jamais la considération, puis le respect que gagna, presque tout de suite, son précécesseur immédiat, qui avait succédé au plus racorni des originaux. Je n'en veux pour preuve que des lettres de M. de Saint-George (il avait trois ans de plus que son régisseur et mourut peu avant la guerre de 70-71) ; elles commencent, au début, par *Cher Monsieur*, pour en venir à *Bien cher ami* et finir par *l'expression de ma vieille amitié*. Et je me représente aisément ce que furent, plus tard, les conversations d'affaires entre Madame mère et son régisseur descendu de Givrins, les enfilades de questions variées, notées sur des bandes de journal, tant et si bien qu'on faisait souvent atteler la voiture pour ramener à temps Urbain Olivier chez lui, à une bonne lieue de là.

En voilà, certes, assez. Vous espérez sans doute que je vais un peu hâter mon allure ? Que voulez-vous ? Je suis monté, le plus souvent à pied, certainement un millier de fois à Givrins, et j'ai rarement fait la route (il y en a plusieurs) sans remarquer un détail nouveau, mieux apprécier un ensemble. C'est la même chose, quand je repense à cette belle et si simple vie — belle de sa simplicité et de son renoncement. Elle semblait exclure la surprise. Il y en eut une, quand même, et, pour une fois, elle fut heureuse. Le pasteur de Nyon, vous l'avez peut-être pensé, avait d'abord reproché aux enfants d'abandonner leurs vieux parents, s'il les approuva plus tard. Le père avait fini par comprendre et par accepter. En dehors de la famille, une seule

visite vint leur apporter son encouragement : celle de M. Nicole-Du Pan, de Trélex. Mais l'oncle de Givrins, passant parfois à Duillier, entrait à toute heure chez eux. Il paraissait jouir de leur bonheur ; arrivant à l'improviste, il se mettait à table avec eux pour le plus frugal des repas. Ils restèrent toujours simples comme vous pensez. Quant à l'oncle, depuis longtemps, il n'avait plus de domestique et se nourrissait à l'aventure. Il tomba malade. Les jeunes gens allèrent le voir, y camper, le soigner comme ils purent. Cela dura tout juste huit jours ; il mourut en juillet 1840. Veuf et sans enfants, il laissait à sa nièce, par testament, tout ce qu'il avait : meubles, créances, terrains, et la maison. L'inventaire produisit à peu près 30.000 francs, partie en terres, partie en dettes chirographaires. Si je le dis, c'est parce que l'oncle, avant de mourir, défendit à son neveu de rechercher aucun des nombreux débiteurs qui étaient inscrits sur son livre de comptes. Son désir était aussi qu'ils gardassent la maison et le verger pour leurs enfants — sans quoi, dit-il, je m'en serais défait. Ils les ont gardés.

Elle tombait peu à peu en ruines, la maison, tant elle était négligée depuis longtemps. Mais le site est unique. Alors, quoi ? Y renoncer, impossible ; la réparer, pressant. C'est ce qui décida Urbain Olivier à remettre sa démission à M. de Saint-George. Qui le pria de chercher un successeur ; mais il ne s'en trouva point. Madame mère, qui avait la jouissance de Changins, insista pour garder un aide dont elle n'avait qu'à se louer et dont elle ne pouvait déjà plus se passer. Celui-ci proposa alors de descendre de Givrins, deux fois par semaine, régulièrement, et aussi souvent que cela serait nécessaire. Redoutable innovation ! Mais elle fut acceptée : il n'y avait pourtant qu'un an et demi qu'il était à Duillier. Il conserva son traitement, garda le pied-à-terre d'une chambre chauffable ; le jardin fut loué, plus tard aussi l'appartement ; ce fut tout autant de retrouvé (230 francs) sur les conditions stipulées... Dès les beaux jours de mars 1841 furent entreprises les réparations à la vieille et branlante maison de Givrins. Il y en eut pour le quart, au moins, de la valeur totale de l'héritage. Un an plus tard, en mai 1842,

ils s'y installaient. Et ne la quittèrent que pour le dernier voyage. Un grand demi-siècle écoulé, en 1899, mon père la fit réaménager et améliorer, s'y installa lui aussi et y mourut. Moi-même, j'aurais fort affaire à la rendre un peu plus commode, n'était la guerre. De façon certaine, elle remonte au premier tiers du XVIIe siècle. Elle a été souvent remaniée : la vie d'une famille ne montre-t-elle pas les mêmes vicissitudes ? « Cette maison a une âme », me disait un collègue étranger qui, d'aventure, y passa un beau jour en courant.

Il lui fallut cependant du temps pour se sentir assis dans son nouveau pays, bien qu'il y eût des parents. C'est qu'il n'était pas bourgeois de Givrins. Il ne l'est jamais devenu, je ne vous l'ai pas dit parce que vous le savez de reste. Représentez-vous quelque deux cent vingt habitants, dont une quarantaine de bourgeois résidents et jouissant, dès leurs trente ans, de privilèges si certains, si appréciés, que cela ne poussait point au travail, encore moins aux améliorations désirables dans le village. A côté d'eux, quelques rares *étrangers*. « Etrangers, notre position n'était pas facile. Plus d'un avait compté que nous vendrions maison et terrains et en escomptait l'achat. Dans une commune riche, où se font chaque année des *répartitions* considérables (suspendues depuis peu), un étranger qui vient s'y fixer est aisément considéré comme un intrus surtout si, Vaudois, il a droit de vote aux élections. De quoi se mêle-t-il ? » Si je vous disais ce qu'on lui réclama lorsqu'il demanda dès les premières années ce que lui coûterait l'admission à la bourgeoisie, pour quatre qu'ils étaient, vous ne me croiriez pas. Il me l'a bien souvent dit, souvent aussi (avec une indignation à peine atténuée), qu'en 1845 deux ou trois vrais démocrates de Givrins étaient venus danser dans sa cour en gueulant : les aristocrates à la lanterne ! On est toujours l'aristocrate de quelqu'un. Ou bien on n'est rien du tout. Après 45, chez nous, ce fut en Suisse le Sondrebond, fin 1847. On voit ces troubles se préparer, on en a l'avant-goût et on en ressent les contre-coups, si on n'est pas insensible ou fanatique. Mais, quand on a du travail

de reste, on ne peut pas songer à se lancer dans une voie nouvelle.

Elle allait pourtant s'ouvrir devant lui. Depuis longtemps, tout jeune encore, il avait à l'occasion mis ses expériences par écrit, fait de brefs récits descriptifs, écrit des contes ; il y en eut plusieurs entre son *Journal de route de Bâle* et celui, qui va bien plus profond, où il a condensé les expériences qu'il a faites lors du Sondrebond. On a bien voulu, à propos de son *Journal du Sondrebond*, m'apprendre que la guerre, comme on la fait maintenant, est bien différente. Je m'en doutais. Mais ce qui n'est pas différent, c'est le sens du devoir, la volonté de le faire jusqu'au bout. Je ne parle pas de la compréhension de l'adversaire, car je risquerais de n'être pas entendu. Il a, plus tard, volontiers tiré parti de quelques-uns de ces récits. Mais il fallait oser commencer une fois ; non, certes, peur du risque, mais simple modestie. Elever ses enfants, cultiver son petit bien et mener le grand domaine d'autrui, donner un peu ou beaucoup, recevoir beaucoup ou un peu : une simple vie moyenne, voilà ce que sa vie fut durant des années. A ce travail de tous les jours, il chercha quelque honnête distraction. M. de Saint-George lui avait conseillé de prendre un permis de chasse et son fusil durant ses courses matinales d'inspection des domaines. Peu à peu, l'envie le prit de noter ses observations et telle modeste aventure de chasse. Son ami et ancien camarade de collège, J.-Ls. Galliard, qui avait déjà ouvert à ce moment le collège où tant de nous ont passé, après leurs pères, publia un premier récit, l'encouragea à continuer. Georges Bridel lui demanda ses *Récits de chasse et d'histoire naturelle*, qui parurent à l'automne de 1856. Et le reste s'ensuivit. Ah ! la saveur franche de ces premiers récits...

Ne vous imaginez pas que cela a été tout seul, une fois faite cette première trouée. Il avait écrit, auparavant, *Pierre Châvin* (un paysan qui maltraite ses bœufs) et l'avait donné au comité pour la publication des traités religieux, à Lausanne. Qui l'avait tiré à trois mille — sans nom d'auteur, s'il vous plaît, et sans rémunération aucune. Je n'ai jamais pu trouver ce

premier tirage ; quant au *Fournier*, refusé à Genève, il s'enleva si vite ici qu'il fallut republier les deux en 1861, sous le titre commun de *Récits du village*. Et y revenir encore une fois, avec, entre autres, *La Violette*, dont deux grosses éditions parurent d'abord sans nom d'auteur. Si je mentionne cette dernière, c'est parce que W. Barbey y puisa l'idée de faire la première maison du soldat, sans alcool, qui s'éleva à côté des casernes de Lausanne. De là sont sorties les maisons du soldat que nous connaissons. Le succès de ces petits ouvrages, même anonymes, était, semble-t-il, d'un heureux présage. Tout ce qu'il me sied de dire, de celui qui suivit et qui est daté de 1857 (*Les deux neveux*) c'est qu'il est un réquisitoire contre les cautionnements ; Urbain Olivier savait d'expérience ce que ça entraînait. Il porte le sous-titre d'*Esquisses populaires*, qui lui est resté. Comme moi, vous avez souvent préféré telle esquisse, même d'un bon peintre, au tableau qu'il en a tiré. J'aimerais bien pouvoir en dire autant de ces esquisses-là, s'il n'était trop manifeste que l'auteur y cherche, non pas quoi dire, mais comment le présenter. Une seconde édition en a paru, onze années plus tard. Elle se dit revue par l'auteur, qui d'ailleurs juge lui-même sévèrement ce premier essai dans ses *Souvenirs*. J'admire qu'une seconde édition ait été demandée, après le succès de l'*Orphelin*. Celui-ci est de 1863, et c'est son premier roman, simplement construit, mais bien venu. Urbain Olivier venait de remettre à son éditeur les trois premières parties de son *Adolphe Mory*, où ses souvenirs de l'expédition de Bâle ont été utilisés. Elles s'imprimaient. Mais il n'était pas satisfait. Le sujet de l'*Orphelin* se présente à son esprit : en 28 matinées le brouillon était fait, et copié en 16 jours (il copiait et parfois même recopiait tout), et il écrivit à Bridel d'arrêter *Adolphe Mory*, en lui envoyant l'*Orphelin*. Celui-ci paru, il reprit l'autre et lui ajouta une quatrième partie. S'il m'est permis de le dire, elle est aussi savoureuse et drue que les trois premières sont molles, et le tout fait un bien curieux effet, même dédié à la jeunesse de son pays.

Après l'*Orphelin*, vint cette série continue, que seule la mort a interrompue : il a couru sa carrière, sa vraie carrière, jusqu'au

bout. « J'aurais voulu », lit-on dans la préface à son dernier volume (*Un Français en Suisse*), « écrire quelques mots d'adieu à tous mes amis et les remercier, mais je n'en ai plus la force. Tu le feras de ma part », dit-il à son fils. De ces amis, il en a gardé bien au delà de sa mort ; il en a même trouvé de nouveaux. Mais avant d'entrer dans ce domaine qui ne relève plus de la littérature, laissez-moi vous citer quelques appréciations contemporaines, à propos de *Jean Laroche*, qui est certainement une de ses meilleures nouvelles, comme il les appelait, et qui, dédiée à celle qui fut l'admirable compagne de sa vie, date de 1870. Ce n'est pas que j'en goûte le sous-titre : *Monsieur et Paysan*, mais voici ce que c'est. Un jeune homme remarquablement doué, qui travaille à la campagne, s'éprend en silence de la fille d'un rentier venu s'installer là, s'élève peu à peu et finit par s'entendre offrir la main de celle-ci par son propre père. Je passe sur sept ou huit personnages qui gravitent autour d'eux et qui sont vivants et bien campés. Jean Laroche part de bas et monte haut — alors c'était très bas et très haut, socialement parlant, dans notre pays. Quelques jugements. Mme de Gasparin : « Vous n'avez jamais rien fait de mieux. Vous êtes entré dans la voie de George Sand, etc. » Elle finissait en lui demandant s'il entendait *patronner le genre grimpion*. Je ne comprends pas, remarque Urbain Olivier ; moi non plus. — Mlle Nicole (fille de M. Nicole, à Trélex, très distinguée de cœur et supérieurement intelligente) : « Vous avez fait un très mauvais livre, très joli, certes, mais que je ne me sens pas libre de mettre dans la bibliothèque populaire de Trélex. » — Son grand ami Ch. Eynard : « L'Evangile n'est pas dans ce livre, le nom du Sauveur ne s'y lit nulle part. » On s'en tint à le renvoyer à telle et telle page. — J.-L. Micheli : « Si j'en avais une, je donnerais volontiers ma fille à un Jean Laroche. » — On commence à distinguer le vrai son de cloche. Le voici. Un jeune homme de vingt ans lui écrivit, sans donner son nom, que la lecture de Jean Laroche l'avait décidé à entrer dans une vie honnête et morale. Ils firent, depuis, connaissance, et l'auteur apprit plus tard que deux des amis de ce jeune homme avaient pris, résolument, la même voie. Et d'ajouter : « J'en éprouvai

une grande joie, tout en ayant le vif sentiment du peu que je suis. » Tout l'homme est là. Moi, rien; Dieu, tout. Etait-il besoin de le dire ? Ceux qui ne l'ont pas compris l'ont bien mal lu. Je pourrais citer dix cas pareils, qui ont bien tourné.

Sourions alors de cette bonne mère de famille qui, dans un village vaudois, vint demander au pasteur de lui procurer l'adresse du héros de l'*Orphelin*; elle voulait aller lui faire visite avec ses enfants, son mari lui avait même permis de prendre le petit char... Je ne vais pas soulever la question du bon et du mauvais livre, examiner si la forme et le fond, en dernier ressort, se confondent; rechercher si un livre est bon parce que bien fait, mauvais s'il est mal fait, de quoi on peut encore discuter à l'infini. Mais je sais qu'il y a des livres qui font du bien, même si quelqu'un s'avisait de soutenir qu'il n'en est point qui puisse vraiment faire du mal. Et la formule du lecteur, qui la fixera ? Certes, la capacité de bien, la *vertu* au vrai sens du mot, de tous ces ouvrages est grande. Elle est encore active, je le sais. Il n'y a pas d'année où, quand je suis dans la vieille maison, je ne voie arriver un, deux, parfois dix inconnus qui viennent voir la maison d'Urbain Olivier. Un des plus extraordinaires, il y a peu d'années, venait de Genève. Il tournait son chapeau entre ses mains. — Qu'êtes-vous ? — Petit employé aux chemins de fer, garçon. J'ai une chambre. Dedans, tous les ouvrages d'Urbain Olivier que j'aie pu trouver — sans eux, je ne vivrais pas. — Je me rappelle fort bien avoir vu, il y a soixante ans, un tout jeune homme, vigoureux, qui était venu de France — de Saône-et-Loire, je crois — venu à pied, en travaillant de son métier de charron, voir à Givrins l'auteur de livres auxquels il entendait conformer sa vie. Celui-ci l'accueillit avec bonté; je les vois encore causant ensemble, l'accent du garçon me frappait. Ce qui le frappait, lui, c'était de constater que les gens n'étaient pas meilleurs dans le Pays de Vaud que dans le sien. Même un bon livre ne prévoit pas tout. Le garçon rentra chez lui au bout d'un mois; on aimerait savoir ce qu'il a donné. Vous trouverez sa trace dans *Au pied des bois*, un charmant recueil d'essais, l'avant-dernier de cette longue famille, et qu'il

a dédié à ses petits-enfants. J'ai eu bien du mal à en trouver un seul exemplaire. Il m'a fallu près de vingt ans, avec l'aide de quelques amis, pour réunir à mon usage la collection complète de ses ouvrages. Ils n'ont qu'en partie disparu ; ils sont surtout restés dans les familles qui absorbaient les éditions tirées par Georges Bridel à quelques milliers, et dont l'auteur finit par être assez bien rémunéré, s'il ne fit jamais de brillantes affaires : songez donc, dans un tout petit pays !

Ils n'ont pas enrichi leur auteur, s'ils l'ont aidé à vivre ; en revanche, ils ont fait une fortune à laquelle il ne s'attendait pas. Je ne sais qui les signala, en France, au ministre de l'Instruction publique. Qui les répandit dans les milieux populaires. Le P. H. Vincent, de l'Ecole Biblique et Archéologique Française de Jérusalem — est-il besoin d'en signaler l'éminente valeur ? — a plus fait que quiconque pour l'archéologie palestinienne. Fort âgé — il est mort il y a peu d'années, je crois — il était venu se reposer dans le midi de la France, il n'y a pas dix ans, et l'on fut tout surpris de lui voir lire des nouvelles d'Urbain Olivier. On lui en prêta. On lui offrit même d'autres livres. « Quand on peut avoir de l'excellent, répondit-il en souriant, on ne demande rien autre, pas même du bon » ; et il raconta que, petit paysan quelque part dans un coin perdu du Dauphiné catholique, il n'avait eu dans son enfance que quelques-uns de ces ouvrages en dehors de ses livres d'école. Ça nous a valu la plus touchante des lettres, plus d'un demi-siècle après la mort de l'aïeul. Mais ouvrez l'*Hiver* (1869, le quatrième de la série), dans sa première édition, à la page 51. L'auteur y rappelle le séjour chez ses grands-parents, à Eysins, de Français émigrés fuyant la Révolution : une abbesse, deux religieuses, un chanoine et un ancien noble. Les deux religieuses cherchèrent presque aussitôt à gagner une jeune fille de la famille. Puis, ceci : « Ces braves gens... ne se doutaient guère qu'ils étaient reçus chez les descendants de protestants français que leurs pères, leurs prêtres et leurs rois avaient fait massacrer, sans même les appeler à se défendre devant aucun tribunal, et que cette vieille petite dame, qui lisait la Bible chaque jour et priait Dieu sans l'intermédiaire de leurs saints et de leurs

reliques, était un témoin vivant des crimes de leurs ancêtres. » Il y a ici une erreur de fait. Urbain et son frère croyaient de bonne foi que leur famille descendait de réfugiés huguenots ; elle est de souche aussi authentiquement vaudoise que possible. Seule la petite dame dont il est ici question, arrière-grand'mère maternelle d'Urbain, était une huguenote, dernière d'une famille dont, si l'on peut en croire la tradition transmise à Urbain par sa mère, les parents avaient été massacrés et les frères enfermés au couvent. Une servante avait caché le bébé sous des fagots, avait pu le sauver, lui faire passer la frontière ; on avait élevé la fillette à Morges ; puis, gouvernante au château de Crans, elle avait épousé David Olivier d'Eysins. Urbain a encore connu leur fille, sa grand'mère, morte en 1821. A part cette réserve, la phrase est rigoureusement vraie. Le ministère de l'Instruction publique, en France, avait donc admis l'ouvrage et allait le recommander avec d'autres, mais cette phrase... non, nous ne pouvons pas répandre ça ! — On demanda à l'auteur de la supprimer. Il y consentit, avec peine. Je le comprends. Pardonner ? Oui, certes. Oublier, comme on se l'entend trop souvent insinuer ? Ah ! non. C'est précisément l'oubli qui engendre la répétition. Donc, en fait, les éditions subséquentes de l'*Hiver* n'ont plus ce passage. Pour moi, c'est la première édition qui fait foi. N'empêche que le gouvernement français lui prit ainsi cinq ouvrages, et je trouve cette générosité d'autant plus remarquable que, chez nous (je cède la parole à l'auteur) « je ne sache pas que le Département de l'Instruction publique en ait jamais distribué un seul exemplaire. Je mentionne le fait uniquement pour le citer. » Et on me permettra peut-être d'ajouter : C'était l'époque, révolue, où un seul parti détenait et appliquait l'unique vérité. Tout le monde n'en était pas.

Vous pensez bien que les critiques ne lui ont pas manqué. Il en parle avec une modestie sincère, mais réserve son point de vue personnel. Il venait de finir, dans un coup de feu, l'*Orphelin*. Son frère Juste se reposait depuis quelque temps chez lui : — Montre-moi ce que tu as fait là ? — « C'est le seul de mes livres qu'il ait lu sous cette forme. En me le rendant, il me dit : Oui,

c'est bien, et je comprends que tes livres soient plus populaires que les miens ; je ne pourrais pas écrire de cette manière. — Il m'encouragea à creuser davantage les caractères et me donna d'autres excellents conseils. Mais le côté religieux lui parut toujours trop marqué dans tous mes récits ; défaut, jugeait-il, au point de vue littéraire — et sans doute avait-il raison.» Urbain Olivier aimait et admirait profondément son aîné, sans pouvoir toujours l'approuver. A propos de *Luze Léonard* (1856), où est développé, en roman, le sujet d'une nouvelle que nous ont conservé les *Mémoires* de Pierrefleur, Urbain ne craignit pas de dire à son frère que ce livre, à son gré, touchait de trop près à la chair. Juste en fut si affligé qu'il fut sur le point (écrivait-il à son cadet) d'en briser sa plume. Nous en avons vu bien d'autres depuis, mais peut-être sommes-nous en droit de penser que les romans ou nouvelles en prose de Juste Olivier souffrent d'une recherche lassante du fin et du subtil, et versent parfois dans le maniéré. Celui-ci écrivit à son frère, dans la suite, que son *Ouvrier* (1865) était même au-dessous des *Deux neveux !* Pour moi, et pour beaucoup d'autres, l'*Ouvrier* est un des meilleurs ouvrages d'Urbain, et je défie qui que ce soit de voir dans certains personnages des *calques* de membres de leur famille, qu'y voulait voir Juste. Inspiration, oui, et encore faut-il le savoir ; calque, certes non.

Puisque nous en sommes là, qu'on me permette deux mots sur Eugène Rambert. Vous vous rappelez que le premier volume des *Oeuvres Choisies* de Juste Olivier, publiées après sa mort, en 1879, s'ouvre par une ample et belle notice biographique et littéraire due à Rambert. Elle n'aurait point pu être si sûrement fondée, n'étaient les renseignements qu'Urbain Olivier fournit à son auteur. La déférence qu'il témoigne à celui-ci va de pair avec le respect et l'admiration que lui inspire l'œuvre poétique de son frère : je viens de revoir toutes les lettres et les notices qu'il fit parvenir à Zurich, dès le mois de novembre 1876. Urbain Olivier y revient, par ci par là, sur une critique que Rambert avait faite de son œuvre, dans la *Bibliothèque Universelle*, mais que je n'ai pas eu le temps (ni le goût) de rechercher. Voici

l'essentiel. — Vous avez bien voulu écrire, à propos de mes simples ouvrages, ceci : Il est des auteurs dont la fécondité impatiente. — Convenez que votre production est plus nombreuse que la mienne. — Mes meilleures pages, dites-vous encore, ne sont que d'heureuses rencontres. — Que sont, en littérature, d'heureuses rencontres ? — A la première remarque, Rambert répondit qu'il regrettait une phrase malsonnante. A la question, il ne répondit pas. C'était plus facile, sans doute ; mais le silence n'est pas toujours grand. Et la parole, pas toujours juste. Dans sa *Notice*, Rambert articule, quelque part : « A celui-là (c'est Urbain), *toutes les faveurs* ; à celui-ci (c'est Juste), *toutes les sévérités de la fortune*.» Notez qu'il vient de longuement profiter de tout ce qu'Urbain lui avait apporté de précieux renseignements. Je ne vais pas m'abaisser à mettre en parallèle les quarante premières années des deux frères : que savait Rambert qui justifiât son assertion ? Ignorant, que ne s'est-il renseigné ? Elle lui valut la riposte si mesurée que voici (dans une *lettre* du 6 février 1879) : « Mon frère a obtenu des succès auprès desquels celui de mes livres est peu de chose. Son public a toujours été un public d'élite, trié et bien choisi. Tout ce qui, dans notre pays, est censé avoir un goût littéraire fin et développé, lui a appartenu. Si le nombre est petit, la qualité...a plus de poids que la quantité... Ma *petite boutique* s'est vendue ; ses produits ont trouvé un public tout fait et pénétré un peu partout, mais non pourtant sur les rayons de bibliothèques choisies, où les livres de mon frère ont leur place assurée. Cela n'est-il donc pas une *faveur* qui a son prix, une *fortune* qui vaut bien la mienne ? Le nombre, pour les livres de Juste, surtout pour ses poésies, qui valent mieux que ses autres écrits, le nombre était impossible à obtenir dans le canton de Vaud : il me l'a dit lui-même plusieurs fois. Et si mes simples essais ont trouvé tant de portes ouvertes, cela est venu beaucoup plus d'un besoin qui a surgi tout à coup dans les campagnes, et ailleurs, que du pauvre talent de l'auteur. Tout autre, ayant découvert cette veine, y eût réussi peut-être mieux que moi. » — Je n'en suis pas sûr. Ce besoin, s'il l'a satisfait, c'est surtout lui qui l'a provoqué ; et, à mon humble avis, il est

tout aussi difficile — souvent même plus difficile — de trouver le ton juste en s'adressant au peuple des campagnes qu'en sollicitant le suffrage des lettrés. Et puis enfin, il est peut-être permis d'avoir des jours où, à la lecture de tel chant du *Paradis* dantesque ou d'une pièce d'Eschyle on préfère, par exemple, quelques pages de la *Geschichte des armen Mannes im Tockenburg* (Ulrich Bräker).

Car c'est au peuple, à son peuple, d'où il sortait, qu'il connaissait comme peu, et surtout qu'il aimait, c'est bien à lui que s'adresse avant tout son œuvre. Tout l'essentiel de la vie — je pense à l'éducation des enfants, à l'importance de l'école, à la beauté grave du mariage, la dignité du travail honnête, la vie simple, alimentée par ce courage dont nous avons tous besoin, la grandeur du devoir, le respect d'autrui qui a sa source dans le respect de nous-même, la propreté et la justice dans la politique, la modération dans les plaisirs et même dans les distractions — de toutes ces choses et de leurs contraires, vous trouverez partout chez lui de justes exemples et d'excellents tableaux. Ne croyez pas pour autant que la gaîté n'y ait pas de place, que la malice en soit absente. Au fond de tout cela, autour de tout cela, une foi chrétienne humble, profonde, active, croissante, qui ne s'exprime si souvent que parce qu'elle justifie et nourrit toute vie. Elle a été la force de la sienne, si dure, si privée d'espérance humaine pendant de longues années ; elle n'a fait qu'augmenter, lorsqu'une récompense qu'il ne demandait ni n'escomptait lui est venue. Pourquoi ne serait-elle pas aussi la force d'autrui ? Pour lui, qui ne possède pas cette foi doit la chercher : n'a-t-il pas été dit : Cherchez, et vous trouverez ? Qui n'en veut pas en porte la peine justement. Toute vie humaine est de grand prix, si humble soit-elle ; chacun de nous en est comptable. Le voyez-vous admettant qu'on en fît peu de cas, qu'on la méprisât ou qu'on la détruisît, comme nous le voyons aujourd'hui ? Sommes-nous réellement tombés si bas que les magistrats les plus haut placés de notre pays se croient obligés de nous rappeler publiquement au culte des valeurs spirituelles ? Mais on estimera peut-être qu'il y a, chez Urbain Olivier, bien des conversions *in extremis* ?

Je crois pour ma part, sans recourir aux théologiens, que c'est d'une très juste psychologie. Je ne songe point du tout à faire une leçon ; moins encore, à faire la leçon à qui que ce soit, mais, si on n'a pas compris que ses ouvrages sont le reflet immédiat et constant de sa vie, de ses expériences, de sa conviction chrétienne, je me suis bien mal fait entendre. Il s'est mis à écrire parce qu'il lui fallait écrire, qu'il en avait le besoin plus encore que le goût. Ecrire, pour aider et encourager ceux qu'il considérait comme ses frères ; est-il meilleur socialisme ? Non qu'il se fût permis le mot que je viens d'employer. La carrière qu'il a simplement et courageusement faite, avec l'aide de Dieu, on en voit l'image ou le reflet partout dans ce que j'appellerais volontiers, d'un vieux mot, son *théâtre* rustique. Le décor, c'en sont quelques lieues carrées de son coin de pays, si heureusement équilibré, si doux, si grand par le ciel. Il s'adosse aux forêts profondes du Jura, il s'ouvre au loin sur le lac, il contemple à toute distance la majesté du Mont-Blanc. A peine en est-il quelquefois sorti, pour y revenir bien vite. Il l'a ainsi connu dans la perfection, gens et bêtes. Nombre de braves gens se sont donné bien du mal pour identifier tous les lieux, habités ou non, où vivent et agissent ses personnages, et qu'il a tour à tour doués de noms figurés et savoureux. On pourrait croire qu'ils y vont chercher des connaissances ou vérifier l'exactitude d'un récit. Il y a encore certains recoins que je pourrais leur révéler, si ça en valait la peine ; après tout, cette ferveur ingénue n'est-elle pas un hommage de reconnaissance ?

« D'autres auteurs avaient leur public, précise-t-il ailleurs, moi, j'avais le mien, que leurs livres ne pouvaient aussi bien atteindre. Chacun de nous faisant son œuvre, il n'y avait pas lieu de nous adresser des reproches, surtout pas à affirmer que mes livres feraient plus de bien s'ils étaient moins religieux. Le bien, quand il se produit réellement, est l'œuvre de Dieu ; l'homme n'est jamais qu'un instrument dans sa main, et je ne vois pas que des écrits purement littéraires aient jamais ramené un pécheur de son égarement — comme dit l'Ecriture. » N'oublions pas que nous sommes, ici, tout proches de ce qu'on a

appelé chez nous le Réveil. Vous voudrez bien croire que je ne songe pas le moins du monde à esquisser, si brièvement soit-il, un mouvement religieux si justifié et parfois si excessif — mais n'est-ce pas le danger que courent tous les mouvements profondément religieux de verser, parfois même de sombrer dans l'excès, avant de finir dans l'indifférence ou le formalisme ? A Nyon, il se manifesta en particulier par ce qu'on appela *la dissidence*. La future femme d'Urbain Olivier fut élevée dans ce milieu ; quand ils furent mariés, ils entrèrent dans la dissidence. Non, certes, sans hésitations, et vous pouvez croire que leur propre famille ne leur cacha pas sa désapprobation. Blâmés par les uns à leur entrée, ils furent honnis par les autres à leur sortie lorsque, trois ans plus tard, la dissidence se désagrégea, à leur intime soulagement. Ne sourions pas de certains ridicules : cela nous empêcherait de voir ce qu'il y eut là de conviction sérieuse, respectable, bienfaisante ; mais rappelons-nous que l'erreur est la rançon inévitable de certaines surtensions spirituelles : il me semble avoir entendu dire que qui veut faire l'ange fait la bête.

Quelque dix ans plus tard, avec la Révolution de 1845, ce fut le schisme ecclésiastique, consécutif à cette sécession née d'un ultimatum politique prononcé par des pasteurs ; sécession qu'un critique aigu a justement appelée une consciencieuse erreur et qui, je le crains, fut une regrettable erreur. Je me bornerai à relever ce qu'en dit Urbain Olivier dans ses *Souvenirs*, écrits à tête reposée un grand quart de siècle plus tard — et par un homme que la Révolution de 1845 a fait intensément et longuement souffrir. « Les masses, dit-il exactement, n'étaient pas à la hauteur de l'acte hardi, mais prématuré et malheureux, de leurs conducteurs spirituels. » Urbain Olivier ne tenait point pour le radicalisme ; il était, de plus, particulièrement lié avec A.-E. Solomiac, pasteur à Genolier. Celui-ci fut des démissionnaires qui persistèrent ; son ami le suivit, avec quelques autres. Les premières réunions religieuses se tinrent à Duillier. « Dès les débuts, note-t-il, cette Eglise eut une couleur aristocratique, beaucoup plus qu'un grand nombre d'autres Eglises sœurs.

Une opposition tacite ou avouée à l'opinion politique régnante s'y laissait voir ou s'y faisait sentir. Une partie des personnes qui assistaient aux cultes n'y venaient pas par besoin religieux ; lorsque l'Eglise libre fut définitivement constituée, elles se retirèrent. Il n'en resta qu'un petit nombre ; d'Eysins, je crois, il n'y eut que mon père ; de Givrins, nous deux et deux ou trois personnes. » Tant qu'il continua ses services auprès de M. de Saint-George, Urbain Olivier ne voulut pas devenir *ancien*, bien qu'on l'en pressât. — Non. Votre conseil est fort respectable, Messieurs, mais vous êtes, socialement parlant, trop au-dessus de moi : nous ne nous fréquentons pas.

Lorsqu'il eut renoncé à sa charge de régisseur, on revint le solliciter. On le pressa tellement qu'il finit par céder. Il accepta souvent de remplacer le pasteur au culte ou à un enterrement : « Nos messieurs du conseil, note-t-il, n'auraient pas voulu faire cela. Je le fis volontiers. » — Lisez, par exemple, le simple et beau morceau intitulé *Le marais*, dans *Une voix des champs*. « Mais ce qui était pour moi une véritable corvée, c'était d'assister aux assemblées administratives et, surtout, aux conférences de district. Je trouvai la première d'un ennui profond. On y parlait trop. Inutilité, perte de temps... » Une seconde fut convoquée peu après. Il en fut tellement contrarié qu'il remit immédiatement sa démission d'*ancien*, offrant ses services pour ce qu'on voudrait lui confier, mais sans mandat officiel. « Ma démarche ne fut pas comprise. Certains membres du conseil ne me l'ont peut-être jamais pardonnée. On ne me demanda plus de lire en chaire : c'eût été extraconstitutionnel ! » Mais on ne craignit pas de lui demander de monter en chaire pour y prêcher en l'absence du pasteur, et je me rappelle même l'avoir entendu, beaucoup plus tard, une seule fois, à Trélex. Il lisait, de sa voix sérieuse... Non, il n'avait rien d'un prédicateur. On voudra bien croire que je ne charge pas, et que je n'isole pas à dessein ce que je rapporte fidèlement d'après ses *Souvenirs*. J'y relève ceci : « Pas un membre de notre conseil d'Eglise ne m'a jamais dit un seul mot à propos de mes livres, approbation ou critique. Il y a sans doute de ma faute. » Peut-être aussi de la leur ?

Avez-vous lu la *Paroisse des Avaux* (1877, une génération après le schisme) ? C'est l'histoire d'un pasteur national. Ami de son confrère de l'Eglise libre : ces choses-là se voient ! L'auteur y touche en passant à la question qui a causé la division ; il ne la tranche jamais ; il ne loue ou ne blâme, de ce fait, ni l'une ni l'autre Eglise. Ce qui le préoccupe, c'est la désertion du culte, les progrès de l'indifférence ; ce qu'il cherche, c'est comment y remédier. Et si quelqu'un, ici, a le caractère d'un prêtre, cette prêtrise telle que la conçoit le protestantisme, c'est le pasteur de l'Eglise nationale.

Quant à lui, sans rechercher même les plus modestes distinctions, il a vu son mérite reconnu par d'autres. Ce n'était pas peu de chose, alors, que de se voir offrir — je dis bien : offrir — la croix de la Légion d'honneur et, coup sur coup, celle de la Couronne d'Italie, en 1879. Il a été extrêmement surpris, et reconnaissant simplement, de cette double consécration de son labeur. Mais, ce qui m'a peut-être le plus frappé, d'aussi loin que je me souvienne, c'est le *respect* que lui témoignait tout le monde, grands et petits. Non qu'il le réclamât ; il lui venait de toute part. Le snobisme, cette satire des sots par eux-mêmes, d'autant plus efficace qu'ils ne s'en doutent pas, chose vieille comme la société, si le mot est récent — ah ! la pauvre chose, comparée à cette grandeur dans la simplicité. *C'est toujours lui qui a été cherché*, et dès sa jeunesse ; jamais il n'a eu même la tentation de faire de ces approches calculées qui aboutissent si facilement à une humiliation. Sa modeste maison de vrais amis a toujours été pleine, des plus haut placés, des plus grands aux plus simples. Sa correspondance a été considérable. Il n'était pas facile de l'assurer. Dans ce petit village perdu, tapi au pied des bois, relié par de mauvais chemins à la grande route menant à Paris (avez-vous jamais parcouru l'ancienne, qui monte directement à l'assaut de Saint-Cergue ?) on ne savait pas ce qu'était un bureau de poste. Le service était assuré par un piéton. Une barbe grisonnante, immense, foisonnante, abritait sa soif immense aussi, rarement apaisée, jamais satisfaite. Combien de fois n'ai-je pas dû compléter un service insuffisant. Mais ai-je vraiment connu le temps

où les paquets arrivaient et partaient, deux ou trois fois la semaine (je crois), dans la hotte de la messagère ; en ai-je seulement entendu parler ?

Ce n'était quand même pas le désert. Sans doute aurez-vous souvent vu mentionner l'*ermite* de Givrins ? Pauvre cliché, plus inexact, s'il se peut, que ne l'est d'ordinaire un cliché. Ce qui est vrai, c'est que chaque année, à la fin de la belle saison, ayant rencontré son sujet, il entrait en travail spirituel. L'hiver le trouvait de grand matin à sa table à écrire. Son manuscrit livré, il passait à son autre jardin : que ne sais-je le cultiver comme lui ! Mais il accueillait toujours tout le monde, souvent interrompu par un visiteur occasionnel. Peut-être n'avez-vous jamais eu l'occasion de lire ces savoureux *Paysages vaudois*, que Charles Secrétan donnait à la *Gazette de Lausanne* de 1881 à 1891, et qu'on a reproduits en 1895 après sa mort. Je ne résiste pas au plaisir de citer ces quelques mots d'un grand contemporain, retrouvés par hasard l'autre jour (ils datent de 1881). « Dans quelques années, on ira sans doute en pèlerinage à Givrins, écouter les propos pieux et prudents de l'auteur de L'*Oncle Matthias* et de tant d'autres récits pleins de sagesse. » Dans lesquels on trouvera aussi des attaques, parfois fort vives, contre tout ce qu'il trouvait faux ou malsain, démesuré, tyrannique. Il ne pouvait, protestant et chrétien, approuver certaines pratiques de l'Eglise catholique, et il l'a dit ; son esprit de domination, il ne pouvait l'admettre. Il trouvait absurde et dangereux le secret de la franc-maçonnerie, et il ne s'en est pas caché. Il n'y a pas qu'à semer ; il faut aussi nettoyer son champ, arracher la mauvaise herbe. Semer...

On sent à quel point il *dut* croire
A la fuite utile des jours.

Je vous entends dire : Oui, oui, nous savons — le geste du semeur... Pardon : le geste *auguste*. Vous êtes-vous jamais demandé pourquoi le poète l'appelle ainsi ?

FRANK OLIVIER.

Avril 1944.